Décision 22-DCC-195 du 07 octobre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Maelyste par les sociétés Tago et ITM Entreprises

Posted on: 10 octobre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	les sociétés Tago et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Maelyste

Lire

Le texte intégral
129.16 Ko